#### **REUNION DU LUNDI 10 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 10 octobre à 11 heures 23 dans la salle des délibérations du Conseil régional des Hauts-de-France située 11 mail Albert 1<sup>er</sup> à Amiens, sous la présidence de M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental.

**SECRETAIRE DE SEANCE**: Mme Valérie DEVAUX.

ETAIENT PRESENTS: M. Franck BEAUVARLET, Mme Catherine BENEDINI-POLLEUX, M. Laurent BEUVAIN, M. Arnaud BIHET, M. Pascal BOHIN, M. Jean-Michel BOUCHY, Mme Sabine CARTON, Mme Zohra DARRAS, M. Hubert de JENLIS, Mme Isabelle de WAZIERS, Mme Margaux DELETRE, M. Bertrand DEMOUY, M. Frédéric DEMULE, M. Guillaume DUFLOT, Mme Esra ERCAN, Mme Dolorès ESTEBAN, Mme Monique EVRARD, M. Frédéric FAUVET, Mme France FONGUEUSE, Mme Josiane HEROUART, M. Claude HERTAULT, Mme Christelle HIVER, Mme Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, Mme Valérie KUMM, M. Wilfried LARCHER, M. Jannick LEFEUVRE, Mme Françoise MAILLE-BARBARE, Mme Jocelyne MARTIN, M. Emmanuel NOIRET, M. Jean-Louis PIOT, Mme Guillemette QUIQUEMPOIS, Mme Françoise RAGUENEAU, M. Jean-Claude RENAUX, Mme Guislaine SIRE, M. Laurent SOMON, M. Jean-Jacques STOTER, Mme Nathalie TEMMERMANN, M. Angelo TONOLLI, Mme Julie VAST

**EXCUSES**: M. Christophe BOULOGNE, Mme Virginie CARON-DECROIX, M. Olivier JARDE, Mme Brigitte LHOMME, M. René LOGNON

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance.

M. le Président salue les membres de l'Assemblée et plus particulièrement Mme Guillemette QUIQUEMPOIS et M. Jean-Louis PIOT dont le retour au sein de l'hémicycle départemental à l'issue des élections partielles des 18 et 25 septembre 2022 sur le canton Amiens 4, justifie la présente réunion organisée afin de compléter la commission permanente.

Avant d'examiner les rapports mis à l'ordre du jour, M. le Président évoque le souvenir de M. Marc THUILLOT, conseiller général de la Somme du canton Amiens sud-ouest de 2001 à 2004, décédé à l'âge de 79 ans le 25 août dernier. Il lui rend hommage et adresse à son épouse et sa famille, au nom des membres de l'Assemblée, des Conseillers généraux et départementaux honoraires et de l'administration départementale, ses très sincères condoléances. Il invite chacun à observer une minute de silence en signe de recueillement. (Toutes les personnes présentes dans l'hémicycle se lèvent).

M. le Président évoque, par ailleurs, le décès brutal, samedi 8 octobre 2022, de M. Gaspard DANZEL, âgé de 31 ans, ancien collaborateur politique de la majorité départementale et conseiller municipal de la commune d'Aumont, qui avait participé également à plusieurs campagnes électorales. Il adresse ses très sincères condoléances à sa famille et à tous ceux qui l'ont connu.

M. le Président informe les membres de l'Assemblée du retour de M. Clément FABREGUETTES, directeur adjoint au sein du cabinet. Il rappelle, par ailleurs, que la prochaine commission permanente se réunira le 24 octobre prochain à 10 heures 30 dans le présent hémicycle de la Région, réunion à l'issue de laquelle le président et la directrice de Somme numérique présenteront leurs travaux notamment en ce qui concerne le déploiement de la fibre optique dans le département.

M. le Président annonce la constitution au sein de l'Assemblée départementale du nouveau « Groupe Somme Droite, Centre et Indépendants », qui siègera au sein de la majorité départementale et est constitué de cinq membres : son président, M. Guillaume DUFLOT, Mmes Monique EVRARD, Guislaine SIRE, Françoise MAILLE-BARBARE et M. Laurent SOMON.

M. le Président précise enfin que M. DEMULE lui a fait part de son souhait de siéger au sein de l'Assemblée en tant que non inscrit.

Prenant la parole au nom du « Groupe Somme Droite, Centre et Indépendants » qu'il préside, M. DUFLOT rappelle que son groupe siégera au sein de la majorité départementale et souligne les objectifs poursuivis et les valeurs défendues par les membres qui le composent. (L'intégralité de l'intervention du Groupe Somme Droite, Centre et Indépendants figure en annexe au présent procès-verbal).

M. le Président souhaite la bienvenue au président MANABLE, présent dans l'assistance.

M. le Président donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : M. JARDE pour Mme DELETRE, Mme LHOMME pour M. BOHIN, M. BOULOGNE pour Mme KUMM, M. LOGNON pour M. BEUVAIN, Mme CARON-DECROIX pour M. HAUSSOULIER.

Il est procédé au vote à mains levées du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2022 affiché à l'entrée de la salle qui est adopté à l'unanimité.

# 22.1.39 - COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE – M. Stéphane HAUSSOULIER, Président, rapporteur.

M. le Président rappelle qu'en application de la délibération n°21.2 du 1er juillet 2021, la commission permanente est composée du Président du Conseil départemental et de 45 membres, soit au total 46 membres. Il précise que depuis l'invalidation des résultats des élections départementales de juin 2021 sur le canton d'Amiens 4, prononcée le 19 mai 2022 par le Conseil d'Etat, les sièges de membre de la commission permanente de Mme QUIQUEMPOIS et de M. PIOT sont vacants.

M. le Président rappelle les dispositions de l'article L.3122-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et propose aux membres de l'Assemblée de constater la vacance de sièges au sein de la commission permanente et de décider d'en compléter sa composition.

Après avoir constaté l'adoption unanime de cette proposition, M. le Président donne lecture de l'article L.3122-5 du code précité qui décrit la procédure applicable et invite, en conséquence, les membres de l'Assemblée à déposer auprès de lui les listes de candidats dans le délai légal d'une heure.

M. FAUVET se réjouit de l'élection de Mme Guillemette QUIQUEMPOIS et de M. PIOT qui confirme les résultats de juin 2021. Il revient ensuite sur la constitution du nouveau groupe politique siégeant au sein de la majorité de l'Assemblée départementale et sur l'information portée à la connaissance des membres de l'Assemblée concernant M. DEMULE qui siégera désormais en tant que non inscrit. M. FAUVET y voit un signe révélateur de dissensions au sein de la majorité perceptibles selon lui depuis plusieurs semaines et susceptibles d'entraîner des changements de caps.

M. BEUVAIN félicite les membres du nouveau groupe politique constitué au sein de l'Assemblée, signe de la diversité qui s'exprime au sein de la majorité départementale.

M. le Président constate qu'il est 11 heures 43, et indique qu'en application des dispositions ci-dessus rappelées, les listes doivent lui être déposées au plus tard à 12 heures 43.

M. le Président suspend la séance.

(La séance suspendue, à 11 heures 43, est reprise à 12 heures 47).

A l'expiration du délai d'une heure, M. le Président constate qu'une seule liste a été déposée. En application de l'article L.3122-5 du CGCT, les deux sièges de la commission permanente sont alors pourvus immédiatement dans l'ordre de la liste dont il donne lecture :

- M. Jean-Louis PIOT,
- Mme Guillemette QUIQUEMPOIS.

M. le Président précise que Mme QUIQUEMPOIS rejoindra le groupe « La gauche démocrate et républicaine » et siègera au sein de la 2ème commission chargée des solidarités, M. PIOT, rejoignant quant à lui le groupe « La Somme en commun » et siégera au sein de la 4ème commission chargée des infrastructures et bâtiments départementaux.

L'Assemblée prend acte des nominations de Mme Guillemette QUIQUEMPOIS et de M. Jean-Louis PIOT en tant que membres de la commission permanente.

# 22.1.40 - DESIGNATIONS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS — M. Stéphane HAUSSOULIER, Président, rapporteur ; conclusions adoptées.

Après avoir exprimé sa satisfaction de retrouver les bancs de l'Assemblée départementale au sein de laquelle il siège depuis 2004 en tant que conseiller départemental du canton Amiens 4, M. PIOT donne lecture d'un discours et revient notamment sur la faible mobilisation des électeurs au scrutin partiel des 18 et 25 septembre 2022 et sur le contexte dans lequel est intervenue l'annulation des résultats de l'élection de juin 2021. Il s'émeut, par ailleurs, des propos tenus et du climat entretenu au cours de la campagne électorale de l'élection partielle.

(L'intégralité de l'intervention de M. PIOT figure en annexe au présent procès-verbal).

M. le Président exprime son étonnement face à certains propos tenus par M. PIOT et réaffirme sa volonté de combattre le Rassemblement National.

Mme QUIQUEMPOIS revient sur le climat tendu de la campagne électorale qui a précédé sa réélection et celle de M. PIOT sur le canton Amiens 4. Elle évoque les nombreux soutiens dont ils ont bénéficié et remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui leur ont exprimé leur confiance. Elle explique le sens qu'elle donne au mandat qui lui a été confié et exprime sa volonté de continuer à œuvrer pour les habitants de son canton et le groupe auquel elle appartient.

(L'intégralité de l'intervention de Mme QUIQUEMPOIS figure en annexe au présent procèsverbal).

Il est procédé au vote du rapport. Les conclusions du rapporteur sont adoptées à l'unanimité, Mme QUIQUEMPOIS et M. PIOT ne participant pas au vote.

(La séance est levée à 13 heures 07).		

LE PRESIDENT,

M. Stéphane HAUSSOULIER

LA SECRETAIRE,

Mme Valérie DEVAUX

## Session extraordinaire du lundi 10 octobre 2022 Prise de parole de Guillaume Duflot Groupe Somme Droite, Centre et Indépendants

Monsieur le Président, Chers collègues,

Je m'exprime devant vous pour vous annoncer, comme vient de le faire le Président Haussoulier, la création d'un nouveau groupe politique au sein de notre assemblée départementale.

Le Groupe Somme Droite, Centre et Indépendants que j'ai l'honneur de présider.

Composé de 5 élus issus de tout le territoire, Monique Évrard et Guislaine Sire de l'Ouest, Françoise Maille-Barbare de l'Est, Laurent Somon du Nord et moimême du Sud-Est amiénois, ce groupe siègera au sein de la majorité départementale.

Notre Groupe, pleinement engagé dans la défense de nos valeurs, dans la défense de notre projet construit en 2021 (s'inscrivant dans la lignée de 2015), sera, dès aujourd'hui, au service de l'intérêt général des habitants de notre Département.

Nous serons force de propositions auprès du Président Stéphane Haussoulier, libres et indépendants, responsables et constructifs.

Nous serons attentifs à ce que soient respectés les avis et propositions de chacun des Conseillers départementaux, aussi bien sur les projets issus des territoires que sur les propositions d'amélioration de nos politiques.

L'écoute, l'échange et le dialogue seront au cœur de nos débats, avec pour objectif de rendre plus performantes nos politiques départementales. Pour atteindre cet objectif, les élus du Groupe Somme Droite, Centre et Indépendants travailleront de concert avec le Groupe Unis pour la Somme.

Monsieur le Président, notre intention n'est pas d'ajouter de la confusion mais au contraire de clarifier notre choix. Nous n'avons pas créé un groupe politique dans le but d'alimenter une quelconque division, une quelconque polémique.

Seul le prononcé fait foi

Nous sommes convaincus qu'une pluralité politique au sein de notre majorité aidera au bon fonctionnement de notre démocratie. Nous aurons donc une majorité plurielle, qui « marchera sur ses deux jambes », comme ce fut le cas par le passé.

Notre groupe défendra les intérêts de *notre* département comme nous nous y étions engagés au sein d'Unis pour la Somme.

Nous faisons le choix de la constance parce que le bien commun nous le commande

Nous faisons le choix de la clarté et transparence, parce que le mandat que nous ont confié les électeurs nous oblige

Nous faisons le choix de la Somme parce que nous le devons aux habitants du département

le vous remercie de votre attention.

### Intervention session du 10 octobre 2022

Vous m'excuserez par avance d'être un peu dur, mais il y a des choses qui doivent être dites .....

Mesdames, Messieurs les élu(e)s, M. le Président, Cher(e)s collègues,

Permettez-moi de vous dire, en premier lieu que c'est un plaisir de retrouver les bancs de cette Assemblée, où pour ma part je siège depuis 2004, confirmé dans notre rôle de conseillère et conseiller départementale du canton Amiens IV.

Vous le savez certainement par la presse, le scrutin partiel qui a conduit à notre « confirmation » a mobilisé très peu de nos concitoyens, à peine 16% de participation pour le second tour. Que devons-nous en déduire ? Quelle conclusion tirée de cette séquence ?

Certains, cyniquement, y-verrons un énième exemple du désintéressement pour la chose publique et pour les représentants des institutions. Qu'importe, le système est fait de tel manière à fonctionner, que l'on soit élu avec 1% de participation ou plus ! Nous ne sommes pas de ces responsables-là !

Vous vous en souvenez, lors de notre installation collective, à la suite des élections départementales de juin 2021, nous avions regretté le faible intérêt pour les politiques du département, la faible visibilité de notre collectivité dans la vie des gens, une absence d'identification d'une collectivité qui pourtant, accompagne du « berceau au tombeau » pour reprendre l'expression chère à notre ancien Président Christian Manable ! que je remercie pour sa présence.

Avons-nous avancé sur le sujet ? Je n'en suis pas convaincu! Et la campagne qui vient de s'achever, par son déroulement n'a pu conduire à améliorer cette situation!

Nous n'allons pas refaire l'élection, les votants, même peu nombreux ont tranchés, et les plus anciens ici le savent, je ne suis pas friand des polémiques inutiles. Pourtant certaines choses doivent être dites et ne peuvent être mises sous le tapis!

Vous souffrirez donc, au moins par reconnaissance de mon ancienneté dans cette belle maison, de m'entendre reprendre avec vous quelques éléments, mais aussi de rétablir quelques vérités.

lci et là, depuis juin 2021, notre élection, et le recours au Tribunal administratif de nos adversaires, Isabelle Savariégo et Éric Guéant, une douce musique de certains responsables politiques laissait entendre que nous avions triché, que nous avions fraudé, et que nous avions volé l'élection!

Ce discours ne nous aurait pas choqué dans la bouche de nos adversaires d'extrêmedroite.

Il a d'ailleurs été utilisé, relayé par le RN, dès notre victoire, et même mis à l'écrit par M.Galland-Rins qui expliquera qu'à Longueau, il a observé des assesseurs arracher des bulletins Guéant-Savariego pour que ceux-ci soient comptabilisés comme nuls (je pourrais vous citer les éléments donnés au TA par Eric Guéant, je les ai avec moi...).Les plus attentifs d'entre vous à l'actualité retrouveront ce discours à une autre échelle, dans la bouche d'un Jair Bolsonaro ébranlé au Brésil, ou plus près de nous dans les propos d'un Victor Orban! C'est une rhétorique bien huilée, le système est corrompu, même lorsque vous gagnez! C'est ce discours aussi qui a conduit à la prise d'assaut du Capitole à Washington, fanatisé par un Donald Trump incapable de reconnaître sa défaite!

Vous en conviendrez, ce discours est dangereux, non seulement pour l'institution que nous représentons, mais aussi pour la pérennité de notre système démocratique et républicain! Dangereux, et pourtant, c'est bien ce discours faisant une fois de plus tomber la digue, qu'une partie de la droite locale a relayé, en premier lieu nos adversaires de droite qui l'ont même utilisé dans le dossier du tribunal administratif (que j'ai à votre disposition). Quelle indignité!

Non content d'utiliser, et de relayer dans les esprits cette rhétorique mortifère de l'extrême droite, ils ont même reçu le soutien public et affirmé de représentants du Rassemblement National, M.Théveniaud, mais aussi M.Galland-Rins dans un message en date du 4 septembre 2022, encore visible aujourd'hui sur la page « facebook » de M. Guéant, et « likée » par M.Guéant et Mme Savariégo. Et aussi, le 16 septembre 2022, à la veille du 1<sup>er</sup> tour, je cite«... il faut voter dès le 1<sup>er</sup> tour, fortement et massivement, pour les candidats qui me ressemblent le plus... »...

Pour continuer dans la déchéance morale, des élus et sympathisants ayant fait campagne avec nos adversaires, ont continués à colporter cette calomnie en porte à porte, à Glisy, nous avons des témoignages écrits, mais aussi dans d'autres communes. Nous le regrettons amèrement, car au-delà de remettre en question notre éthique personnelle, ce discours a aussi jeter l'opprobre sur les élus et assesseurs des villes de Longueau et de Villers-Bretonneux, trainés dans la boue comme de vulgaires complices d'une machination visant à barrer la route à l'élection d'un binôme de droite!

Ce n'est pas acceptable M. le Président, cher(e)s collègues, et le soutien écrit de certains d'entre vous, pourtant informés de cette situation, à ces individus, vous place finalement en complice moral de cette campagne de calomnies!

Comble de la déchéance, non content d'avoir fait une campagne de caniveau, un soutien de nos adversaires récidive dans un courrier des lecteurs du Courrier Picard en date du jeudi 29 septembre, soit après notre seconde élection en écrivant, je cite « suite à la fraude avérée lors des élections départementales de juin 2021 ». Nous ne sommes plus là, dans la calomnie, nous sommes dans la diffamation!

Enfin, M. le Président, vous me permettrez de vous interroger sur l'usage fait par les services pendant la campagne électorale, ou auquel cas de rétablir la vérité! Quel ne fut pas mon étonnement, et celui de certains membres de la commission 5 d'apprendre qu'un Maire-candidat, Éric Guéant avait été reçu quelques jours avant le premier tour par les services du département, en compagnie de M. le Maire de Longueau pour parler de l'état d'avancement des travaux qui seraient hypothétiquement prévu au collège Joliot Curie de Longueau, photo derrière l'hôtel des feuillants à l'appui et c'est dans son tract! Si des travaux de reconstruction sont prévus je m'en réjouis, ils sont attendus depuis longtemps, cependant le calendrier de l'annonce, ainsi que la méthode interrogent, et me choque.

Vous comprendrez, Monsieur le Président, cher(e)s collègues, que ces errements ne sont pas de nature à me rassurer sur la voie qui pourrait être tracée à l'avenir pour notre belle collectivité.

Je vous remercie de votre écoute.

Jean-Louis PIOT

Conseiller départemental

### Intervention Guillemette Quiquempois. Session du 10/10/2022

Elu.e.s J L Piot et moi-même une première fois en 2021, il nous fallu, suite à l'annulation de la première élection, repartir en campagne sur le canton Amiens 4 pour finalement être de nouveau élu.e.s et bien élu.e.s cette fois ci, non plus avec 2 voix d'avance mais plus de 400 voix d'avance.

Certes l'abstention a été importante et nous le déplorons, ce phénomène récurrent s'inscrit maintenant dans de nombreux scrutins. Nous devons toutes et tous y réfléchir!

Cette campagne électorale s'est déroulée dans un climat tendu, souvent nourri par des propos délétères tenus pas nos adversaires et leurs équipes de campagne.

Bien que soutenu.e.s par l'ensemble des divers droites dont le rassemblement national, nos adversaires et leurs soutiens n'ont pas su convaincre. Les électeurs ne s'y sont pas trompés et ont fait le choix de nous apporter leurs suffrages.

Nos soutiens ont été nombreux et diversifiés : des élu.e.s qui nous ont vu travailler sur le terrain, mais aussi de nombreuses personnes venues de tous les horizons professionnels ou en situation de précarité : des salarié.e.s du secteur privé, des agents du secteur public, des ouvrières, des assistantes maternelles, des assistants d'éducation, des accompagnantes d'enfants en situation de handicap, des intervenants associatifs, des personnels de santé, des travailleurs sociaux confrontés à la précarité et la misère sociale qui va grandissante, des demandeurs d'emploi en situation précaire, des allocataires des minimas sociaux qui refusent la stigmatisation, des retraités, des enseignants. Tous ces gens exposés quotidiennement à la vie et ses aléas, celle du boulot qui peut vous satisfaire mais qui peut aussi, selon les circonstances, vous user et vous broyer, celle des services publics et de ses agents exposés aux restrictions budgétaires, celle des fins de mois difficiles, celle de ceux à qui on demande beaucoup quand déjà ils n'ont plus rien à donner, celle des précaires, celle des personne fragilisées par leur histoire de vie, toutes celles et ceux qu'il nous revient de protéger. C'est à toutes ces personnes que nous avons rencontrées mais aussi à celles et ceux qui nous ont fait confiance que je pense aujourd'hui et que j'adresse mes chaleureux remerciements, sans elles nous ne serions pas là.

Je pense également à toutes celles et ceux qui se sont abstenu.e.s de voter, il nous faudra les convaincre par notre présence sur le terrain de l'importance de donner de la voix pour qu'elles /ils soient entendu.e.s et soutenu.e.s.

Plus globalement c'est dans l'intérêt de toutes et tous, pour la justice sociale, pour l'équité, l'égalité de traitement, pour le mieux vivre au quotidien, pour le vivre ensemble, que je me mobilise au quotidien tant dans ma vie de citoyenne que dans ma vie professionnelle, je le ferai également dans le mandat que les électrices et électeurs m'ont confié au Département. Nous le savons, la vie n'est pas un long fleuve tranquille, elle ne nous épargne pas, aussi je souhaite que toutes et tous puissent connaître des jours meilleurs, des jours heureux, nos choix sociétaux, nos choix départementaux en dépendent et c'est le sens que je donne à ce mandat!

Elu.e.s pour plusieurs années, nous continuerons à travailler sur le canton au titre du Département comme nous l'avons fait sur le terrain mais également dans nos groupes respectifs.

Pour ma part, c'est avec pugnacité que je continue la route au coté des élu.e.s du groupe La Gauche Démocrate et Républicaine auquel j'appartenais pour qu'ensemble mais aussi avec l'ensemble des groupes de gauche au Département nous continuions à nous mobiliser afin d'obtenir des moyens et des avancées pour le mieux vivre au quotidien de l'ensemble des Samariens et Samariennes.